

Fiche #2

Trouver une organisation pédagogique simple et efficace

Avant de se lancer dans une enquête avec les élèves, il faut identifier tous les obstacles organisationnels, juridiques et techniques possibles, afin de déterminer des leviers d'action.



5 obstacles majeurs

C'est chronophage !

Comment mener une enquête avec des classes de 35 élèves ?

Le public cible de l'enquête va vite être saturé !

Comment collecter des données en toute légalité ?

Est-on sûr de choisir les bons outils numériques ?

Un point important à retenir : mener une enquête quantitative au sein d'un établissement implique un **travail collectif de l'équipe disciplinaire**, un **projet commun** propre à dynamiser les équipes et à renforcer la cohérence et l'**attractivité des SES** au sein de l'établissement.

Fiche 2.1 : identifier et lever un à tous les obstacles

Obstacle	Description	Les bonnes questions à se poser	Solutions	Votre choix...
1 C'est chronophage !	L'expérience prouve qu'il faut en moyenne consacrer 3 heures de cours à l'enquête pour produire une séquence de qualité.	1) Le « détour de production » qu'implique la réalisation d'une enquête permettra-t-il ensuite d'être plus efficace dans la transmission des objets didactiques (ex : l'enseignement du concept de <i>socialisation différenciée</i>) ? 2) En quoi l'enquête permettra-t-elle de consolider et d'étendre les savoir-faire des élèves (capacité à problématiser, à rédiger des questions, à faire usage des données quantitatives et des représentations graphiques) ?	Deux, grands types d'organisation sont possibles : a) prévoir trois séances : une séance d'1 heure pour lancer l'enquête (thème, problématisation, répartition du travail entre les élèves...); une deuxième séance pour valider le questionnaire et le diffuser ; une troisième séance pour analyser les résultats. b) on peut également organiser des séances « filées » de travail, en consacrant par exemple plusieurs fois 15 minutes par séance à l'activité d'enquête.	
2 Comment mener une enquête avec des classes de 35 élèves ?	Avec des effectifs importants, les contraintes matérielles (ex : équipements informatiques) et organisationnelles sont grandes. De plus (cf obstacle 3), on ne peut pas multiplier les	1) Peut-on travailler en classes dédoublées ? 2) Comment organiser le travail des élèves (moments de travail en commun, travaux de groupes,	Prévoir des séances plénières pour : - déterminer collectivement ou présenter le thème ou les objectifs de l'enquête - problématiser et définir un protocole d'enquête (choix des outils, de l'échantillon, du	

	thèmes d'enquêtes et le nombre de questionnaires diffusés.	mutualisation, moment et nature des activités hors-classe...)? ex : rédiger le questionnaire sur une plateforme numérique entre deux séances, traiter les données, interpréter les résultats...)?	calendrier de travail...) - mettre en commun les résultats et les interpréter Prévoir des travaux de groupes (5 à 7 élèves) pour : - rédiger les questions - élaborer techniquement le questionnaire sur une plateforme numérique - traiter et interpréter une partie des résultats	
3	Le public cible de l'enquête va vite être saturé !	Si l'intégralité d'une équipe disciplinaire veut mener une enquête sociologique avec chaque classe de Seconde, il y a un risque réel de saturation de l'échantillon sollicité . Si, par exemple, 5 classes de Seconde lancent en même temps un questionnaire sur les pratiques culturelles des lycéens (public cible : les élèves de l'établissement), le taux de non-retour sera important. Le risque est similaire dans le cas où, au sein d'une même classe, on fait travailler les élèves par groupes de 5 ou 6 : il faut éviter la multiplication des questionnaires adressés à l'échantillon.	1) Combien compte-t-on de classes de Seconde dans mon établissement ? 2) Comment sont-elles réparties au sein de l' équipe disciplinaire ? 3) Quels membres de l'équipe souhaitent lancer une enquête quantitative avec leur(s) classe(s) ? 4) A quels moments, sur quels thèmes et avec quelles classes lancer une enquête au cours de l'année ?	a) Programmer un étalement sur l'année et une diversité des thèmes d'enquêtes menées par chaque classe : limiter l'activité à une enquête par an et par classe , avec des thèmes différents pour chaque classe et un seul questionnaire adressé au public cible par classe (ex : les secondes 1 et 2 enquêtent au trimestre 1 sur les thèmes A et B, les secondes 3 et 4 au trimestre 2 sur les thèmes B et C, les secondes 5 et 6 au trimestre 3 sur les thèmes D et E). b) Réaliser un travail coopératif entre les classes pour mener une enquête en commun . C'est beaucoup plus difficile à réaliser, car cela exige un haut niveau de coordination, des espaces-temps communs (heures d'AP ou de cours de SES en barrettes) et/ou des habitudes de travail hors classe (usage de l'ENT et des documents en lignes partagés). Dans les deux cas, il s'agit donc d'un travail collectif de l'équipe disciplinaire , un projet commun propre à dynamiser les équipes et à renforcer la cohérence et l'attractivité des SES au sein de l'établissement.
4	Comment collecter des données en toute légalité ?	Le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) impose des procédures très strictes pour la collecte et le traitement des données, particulièrement au sein de l'espace scolaire. L'enseignant et le chef d'établissement sont de fait juridiquement responsables de la collecte des données.	1) Quels types d'informations sommes-nous en droit de collecter , et selon quel protocole ? 2) Quel canal de diffusion des questionnaires devons-nous privilégier ? 3) Doit-on en informer le chef d'établissement , ou même lui demander l'autorisation de diffuser un questionnaire ?	a) S'assurer que les données collectées respectent le RGPD , en sollicitant si besoin est le chef d'établissement ou les services rectoraux. b) Privilégier l'élaboration et la diffusion du questionnaire par voie interne (sollicitation via ProNotes ou l'ENT par exemple), en informant le chef d'établissement de la démarche (ou en lui demandant l'autorisation, cf Charte informatique de l'établissement). La diffusion par canal externe (par mailing ou les réseaux sociaux tels que Facebook, Instagram, Snapchat, Discord, What's App) est vivement

			déconseillée.	
5	<p>Est-on sûr de choisir les bons outils numériques ?</p> <p>Collecter et traiter les données requiert un outil simple, fiable et répondant aux exigences déontologiques.</p> <p>Les logiciels spécialisés (Sphynx, Ethnos etc) sont efficaces (ex : pour le « tri croisé » des données), mais coûteux en euros et en temps d'apprentissage.</p> <p>Les outils numériques tels que Google Forms ou FramForms sont simples, intuitifs et efficaces, mais limités techniquement. Notamment, le tri croisé exige de manipuler les feuilles de calcul dans lesquelles sont recueillies les données, ce qui est très difficile pour les élèves et la plupart des enseignants (ou au moins coûteux en temps d'apprentissage).</p> <p>De plus, l'usage d'un outil privé offert par une société à but lucratif (ici, Google) oblige les élèves à y ouvrir un compte et pourrait un jour être l'objet d'une directive administrative (à l'image du moteur de recherche Qwant, désormais préconisé par l'Education Nationale).</p>	<p>1) Quels sont les outils accessibles dans mon établissement pour collecter et traiter les données (équipements informatiques, ENT, Pronotes, logiciels spécialisés tels que Sphynx, logiciels de tableurs...) ?</p> <p>2) Au vu des objectifs, des modalités et des contraintes de diffusion de l'enquête (cf obstacle 4), quel est l'outil le plus approprié (sondage en interne via Pronotes, formulaire en ligne du type Google Forms...) pour collecter et traiter les données (notamment pour le tri croisé et les représentations graphiques) ?</p>	<p>a) Pour collecter les données en toute sécurité : utiliser les modules « sondages » des outils internes (Pronotes, ENT...), offrant souvent peu de fonctionnalités, mais en revanche une sécurité et une légalité maximales.</p> <p>b) Pour collecter, visualiser et traiter les données avec davantage de fonctionnalités (notamment l'exportation des données dans une feuille de calcul) : privilégier FramaForms (plateforme numérique libre et non lucrative en ligne), plutôt que Google Forms.</p> <p>c) Pour pouvoir faire du tri croisé des données, trois solutions : - demander à l'établissement d'acheter un logiciel spécialisé, - travailler sur les feuilles de calcul contenant les données brutes pour en extirper des tableaux croisés (possible, mais exige un certain niveau de savoir-faire), - penser en amont les questionnaires de manière à discriminer les réponses en fonction de variables prédéfinies. Par exemple, si l'on cherche à identifier l'impact du facteur « sexe », on a recours à une astuce technique (cf DOC?????) pour obtenir deux jeux de données, l'un concernant les hommes, l'autre les femmes.</p>	